

Extrait du registre des délibérations du conseil municipal :

Objet : Rapport d'orientations budgétaires – année 2022

Séance du 3 février 2022

Convocation du 28 janvier 2022

Conseillers municipaux en exercice : 33

L'an deux mille vingt-deux, le trois février à 19 h 36, les membres composant le conseil municipal de la ville de Sceaux, dûment convoqués par le maire le vingt-huit janvier se sont réunis sous la présidence de M. Philippe Laurent, maire, à l'hôtel de ville, 122 rue Houdan

Etaient présents :

M. Philippe Laurent, Mme Chantal Brault, M. Jean-Philippe Allardi, Mmes Florence Presson, Isabelle Drancy, M. Philippe Tastes, Mme Sylvie Bléry-Touchet, M. Patrice Pattée, Mmes Monique Pourcelot, M. Christian Lancrenon, Mme Roselyne Holuigue-Lerouge, M. Jean-Pierre Riotton, Mme Annie Bach, MM. Frédéric Guermann, Théophile Touny, Mme Sakina Bohu, M. Emmanuel Goujon, Mme Axelle Poullier, M. Numa Isnard, Mmes Claire Vigneron, Corinne Deleuze, M. Konstantin Schallmoser, Mmes Catherine Palpant, Nadine Lacroix, M. Jean-Christophe Dessanges, Mmes Christiane Gautier, Maud Bonté, MM. Fabrice Bernard, Philippe Szykowski

Etaient représentés :

M. Francis Brunelle par M. Jean-Philippe Allardi,
Mme Sabine Ngo Mahob par M. Frédéric Guermann,
Mme Liliane Wietzerbin par M. Philippe Szykowski

Etait absent :

M. Xavier Tamby

Secrétaire de séance :

Théophile Touny

Les conseillers présents, formant la majorité des membres en exercice, peuvent délibérer en exécution de l'article L 2121-17 du code général des collectivités territoriales.

Ces formalités remplies,

Séance du 3 février 2022

OBJET : Rapport d'orientations budgétaires – année 2022

Le conseil,

Après avoir entendu le rapport d'Isabelle Drancy,

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L. 2121-29, L. 1111-2 et L. 2312-1,

Vu l'article 107 de la loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République (NOTRe),

Après en avoir délibéré, à la majorité (4 votes contre : M. Jean-Christophe Dessanges, Mmes Christiane Gautier, Maud Bonté, M. Fabrice Bernard ; 2 abstentions : M. Philippe Szykowski, Mme Liliane Wietzerbin)

PREND acte de la tenue du débat sur les orientations budgétaires pour l'année 2022.

Et ont signé les membres présents

Pour extrait conforme

le maire



Milkye Land